

COMMUNE DE BON-ENCENTRE
CONSEIL MUNICIPAL
Séance ordinaire du MERCREDI 27 JUIN 2018 à 18 h 30

COMPTE-RENDU SUCCINCT

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT, le 27 juin 2018 à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de BON-ENCENTRE légalement convoqué le 20 juin 2018, s'est réuni en séance ordinaire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**

Étaient présents : M. TREY D'OUSTEAU Pierre, M. AMELING Christian, Mme BARRAULT Simone, M. VINDIS Marcel, Mme LAPEYRE Jacqueline, M. MEYNARD Jean-Claude, Mme JUILLIA Jacqueline, M. ZALATEU Jean-Jacques, M. LEMAIRE Jean-Marc, Mme VERLHAC Jacqueline, Mme LAPEYRE Brigitte, Mme LAMY Laurence, Mme CHATOT Magali, Mme VILLA Pierrette, M. DEGUIN Gérard, Mme FERRAND Isabelle, M. SIMONITI Jean-Claude, Mme BIFFIGER PEYRANI Isabelle (jusqu'au vote de la délibération 2018.27), Mr RAYSSAC Pascal.

Étaient représentés :

- Monsieur BORDES Michel pouvoir à Madame VERLHAC Jacqueline.
- Monsieur LAUZZANA Michel pouvoir à Monsieur TREY D'OUSTEAU Pierre.
- Madame OGIER Marie pouvoir à Monsieur VINDIS Marcel.
- Monsieur BIELLE-BIARREY Laurent pouvoir à Madame LAMY Laurence.
- Madame TOBELI Sylvie pouvoir à Monsieur ZALATEU Jean-Jacques.
- Monsieur VIDAL Jean-Christophe pouvoir à Madame CHATOT Magali.
- Madame LAMARTINE-GEOFFROY Céline pouvoir à Monsieur AMELING Christian.
- Madame BIFFIGER PEYRANI Isabelle pouvoir à Monsieur SIMONITI Jean-Claude (à partir du vote de la délibération 2018.28).
- Madame PAILHORIES Anne pouvoir à BARRAULT Simone.

Absents :

- Madame ALEMAN Marie-Noëlle.
- Monsieur DUBOIS Louis-Paul.

Madame Laurence LAMY a été désignée secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 18 h 38.

2018.23 Motion sur le déploiement des compteurs Linky.

VOTE : Pour : 26.

Madame Laurence LAMY ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte cette motion sur le déploiement des compteurs Linky.

2018.24 Motion à destination du Ministère des transports relative au devenir de la ligne Périgueux-Agen.

VOTE : Pour : 27.

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte cette motion à destination du Ministère des transports relative au devenir de la ligne Périgueux-Agen.

ADMINISTRATION GENERALE

2018.25 Modification du Règlement Intérieur du Conseil Municipal. Droit d'expression.

VOTE : Pour : 27.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les modifications de l'Article 34 du Règlement Intérieur.

2018.26 Demande de subvention Polar'Encontre subvention 2018 (13^{ème} édition). Bilan financier et bilan moral 2018.

Madame Jacqueline LAPEYRE ne prend pas part au vote.

VOTE : Pour : 26.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 13 500 euros à l'association « A Livre Ouvert » et sollicite une aide financière auprès de la Direction Régionale de l'Action Culturelle, du Conseil Régional, du Conseil Départemental, d'autres collectivités et partenaires.

2018.27 Ossuaire cimetière de Ste Radegonde.

VOTE : Pour : 27.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'affecter la concession n°198 du cimetière de Ste Radegonde afin d'y réaliser un ossuaire communal.

2018.28 Nomination d'un Délégué à la Protection des Données (DPD).

VOTE : Pour : 27.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de désigner Mme Corine DURAND, responsable informatique au poste de Délégué à la Protection des données.

FINANCES

2018.29 Subventions aux associations 2018.

Le Conseil Municipal décide d'octroyer les subventions ci-dessous aux associations. Mesdames LAPEYRE Jacqueline, BIFFIGER Isabelle, FERRAND Isabelle, LAMY Laurence, Monsieur BIELLE-BIARREY Laurent n'ont pas participé aux votes concernant les associations où ils siègent.

Associations sociales	Montant attribué	Vote
ASSAD	3 500.00	Pour : 27
Resto du Coeur	1 000.00	Pour : 27
Amicale anciens combattants	400.00	Pour : 27
Club la bonne rencontre	3 000.00	Pour : 27
Secours Catholique	400.00	Pour : 27
Histoire d'enfants	40 000.00	Pour : 27
Secours Populaire	300.00	Pour : 27
Propriétaires Plaine Levant	700.00	Pour : 27
TOTAL	49 300.00	

Associations culturelles et divers	Montant attribué	Vote
A Livre ouvert	285.00	Pour : 26 <i>Mme LAPEYRE Jacqueline ne prend pas part au vote.</i>
Les amis de Sainte Radegonde	900.00	Pour : 26 <i>Mme FERRAND Isabelle ne prend pas part au vote.</i>
C.I.B.E. MICROTEL	550.00	Pour : 27
Comité jumelage Carabane	800.00	Pour : 27
Des Chiffres et des Lettres	200.00	Pour : 27
Groupe Vocal Andante	850.00	Pour : 27
Images Nouvelles	500.00	Pour : 27
Livres en Livres	1 000.00	Pour : 27
Musiquenvie	19 321.00	Pour : 27
Radio Bulle	750.00	Pour : 26 <i>Mme FERRAND Isabelle ne prend pas part au vote.</i>
Société de Chasse	400.00	Pour : 27
Ste Sciences Naturelles	300.00	Pour : 27
Association des commerçants	1 000.00	Pour : 27
Danse'n CO	200.00	Pour : 27
TOTAL	27 056.00	

Associations sportives	Montant attribué	Vote
Cabe 47	900.00	Pour : 26 <i>Mr BIELLE-BIARREY Laurent ne prend pas part au vote.</i>
Cabbe	2 000.00	Pour : 27
Indian's	6 150.00	Pour : 27
Cyclotourisme	500.00	Pour : 27
Ecole de Golf	5 800.00	Pour : 27
Gymnastique d'entretien	600.00	Pour : 27
Pétanque Bon-Encontre	500.00	Pour : 27
RCBB	26 689.04	Pour : 26 <i>Mme BIFFIGER Isabelle ne prend pas part au vote.</i>
S.A.B.B.E	1 000.00	Pour : 27

Tennis Bon-Encontre	3 500.00	Pour : 27
Volley	3 500.00	Pour : 27
TOTAL	51 139.04	

2018.30 Subvention aux associations : Aide à l'emploi sportif.

VOTE : Pour : 27.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer l'Aide à l'Emploi Associatif Sportif pour l'année 2018 en faveur respectivement des associations sportives des Indian's Boé Bon-Encontre base-ball/softball à hauteur de 2 700,42 € et du Tennis Club Bon-Encontre à hauteur de 2289,63 €.

2018.31 Subvention exceptionnelle Tennis Club.

VOTE : Pour : 26 Contre : 1.

Le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de 2 500 euros au Tennis Club de Bon-Encontre.

2018.32 Subvention exceptionnelle SABBE.

VOTE : Pour : 27.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 350 euros au Club Subaquatique de Boé -Bon-Encontre.

2018.33 Modification du tableau des effectifs.

VOTE : Pour : 27.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide **de créer les postes suivants** :

- 1 poste de Technicien Principal 2^{ème} classe à temps complet
- 1 poste d'Adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps complet
- 7 postes d'Adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet
- 4 postes d'ATSEM principal 1^{ère} classe à temps complet
- 1 poste d'Adjoint d'animation à temps complet
- 1 poste d'Adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps non complet (17h30 hebdo)

Et de supprimer :

- 1 poste d'Adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps complet
- 1 poste d'Adjoint technique à temps non complet (20h30 hebdo).

2018.34 Avancements de grades : ratios promus-promouvables.

VOTE : Pour : 27.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de reconduire le taux de promotion de 100% des ratios promus-promouvables pour les avancements aux grades supérieurs de l'ensemble des grades de la Commune et de retenir comme critères d'inscription au Tableau annuel d'avancements de grades soumis à l'avis de la Commission Administrative Paritaire : les conditions statutaires, la valeur professionnelle, les acquis de l'expérience.

2018.35 Astreinte de décision

VOTE : Pour : 27.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de modifier le protocole d'astreinte de décision validé par l'assemblée délibérante en date du 19 juin 2013 en ajoutant les Adjointes techniques principaux au Personnel de décision.

2018.36 Information nouvel organigramme au 1^{er} juin 2018.

Le Conseil Municipal prend acte du nouvel organigramme opérationnel du personnel communal opérationnel depuis le 1^{er} juin 2018.

JEUNESSE

2018.37 Projet Educatif Territorial (P.E.D.T) 2018-2020.

VOTE : Pour : 27.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le PEDT pour la période 2018-2021 et sollicite l'avis du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (Dasen) pour conclure la convention PEDT 2018-2021 de la Commune.

URBANISME

2018.38 Vente terrains lieu dit « Tortis ».

Madame Céline LAMARTINE-GEOFFROY ne prend pas part au vote.

VOTE : Pour : 20

Contre : 6 (Mme VILLA Pierrette, DEGUIN Gérard, FERRAND Isabelle, SIMONITI Jean-Claude, BIFFIGER Isabelle, RAYSSAC Pascal).

Le Conseil Municipal se prononce favorablement pour la cession de parcelles au prix de 55 euros du m² (hors frais d'actes notariés à la charge des acquéreurs).

TRAVAUX

2018.39 Convention de mandat de la rue du Jourdain.

VOTE : Pour : 27.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de mandat entre la Ville d'Agen et la Ville de Bon-Encontre relative aux travaux réalisés rue du Jourdain.

La séance est levée à 21 h 52.

Affiché le 29 JUIN 2018